

AVIS DE COURSE

Championnat de Ligue des Pays de Loire Windsurf Raceboard Windfoil

Date : 05 mai 2024

Lieu : Zone nautique du Maupas, La Tranche sur mer

Autorité organisatrice : Cercle Nautique Tranchais

Epreuve de Grade 5A

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a)
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFV rappelle que les manifestations sportives sont avant tout des espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est recommandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

1

REGLES

L'épreuve est régie par

1.1

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B

1.2

- les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

1.3

- les règlements fédéraux

2

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1

Les IC seront disponibles après *10 heures le 05 mai* au point plage.

2.2

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3

COMMUNICATION

3.1

Les informations officielles sont consultables à l'adresse

<https://cntranchais.jimdo.com/r%C3%A9gates/s%C3%A9lective-de-ligue-05-05-24/>

3.2

[DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4

ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1

L'épreuve est ouverte à toutes les planches de la ou des classes :

- *Bic 293 OD*
- *Bic 293 techno+*
- *Raceboard*
- *Windfoil*

4.2

Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage téléchargeable :

<https://cntranchais.jimdo.com/r%C3%A9gates/s%C3%A9lective-de-ligue-05-05-24/>

4.2.2

Pour la planche,

- l'autorisation de port de publicité si nécessaire.

- le certificat de jauge ou de conformité.

4.4

Les planches doivent s'inscrire en ligne **jusqu'au 04 mai 2024** sur <https://www.helloasso.com/associations/cercle-nautique-tranchais/evenements/selective-de-ligue-la-tranche-sur-mer-2024>

4.5

Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6

Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *<sans objet>*

4.7

Les restrictions suivantes sur le nombre de planches s'appliquent : *<sans objet>*

5

DROITS A PAYER

5.1

Les droits d'inscription requis sont les suivants : **14€ par licencié FFV er par support**

6

PUBLICITE

6.2

[DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8

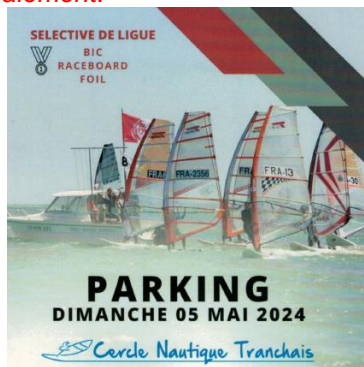
PROGRAMME

8.1

Confirmation d'inscription :

Date	De	À
05 Mai 2024	9h00	10h30

- 8.2 *Les parkings étant payants à cette période, un badge de parking vous sera remis afin de vous affranchir du paiement.*



- 8.3 Jours de course

Date	classe
05 mai 2024	BIC 293 OD
05 mai 2024	BIC 293 +
05 mai 2024	Raceboard
05 mai 2024	Windfoil

- 8.5 L'heure du signal d'avertissement de la mise à l'eau est prévue à 11h00.
- 8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 9.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.
- 9.4 [DP] Les planches doivent également respecter la RCV B6.78.1 [quand ils se présentent au contrôle]

- 9.5 [DP] **Matériels de sécurité :**

- 9.5.1 Pour les planches autres que Windfoils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- Pour les mineurs, le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240

- 9.5.2 Pour les Windfoils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :
- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
 - Le port du casque conforme EN 1385
 - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

La RCV B4.50.1(a) s'applique.

11 LIEU

- 11.1 Cercle Nautique Tranchais – Zone Nautique du Maupas – 85360 La Tranche sur Mer
- 11.2 L'emplacement des zones de course sera décrit dans les IC.

- 12 LES PARCOURS**
12.1 Les parcours à effectuer seront indiqués dans les IC.
12.2 Un minimum de 7 Nœuds de vent établi sera nécessaire pour lancer une ou plusieurs manches pour la classe windfoil et sera à l'appréciation du comité de course.
- 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)
Le système de pénalité sera défini dans les IC.
- 14 CLASSEMENT**
14.2 1 course validée sera nécessaire pour valider la compétition
14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand 3 courses et plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
14.4 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.
14.5 La RCV B8.A8 s'applique.
- 15 BATEAUX ACCOMPAGNEURS**
[DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par *<Sans objet>*.
- 18 PROTECTION DES DONNÉES**
18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
18.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 20 PRIX**
Des trophées seront distribués par classes de support

21

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le Cercle Nautique Tranchais :
tél 02 52 20 12 42
cntranchais@orange.fr